



Santé - Social



LOGO FA-FP



L'intersyndicale pour l'aide et le soin de la personne âgée s'est réunie ce vendredi 9 mars et a évalué la situation et les diverses annonces de la ministre de la Solidarité et de la Santé.

Nous pouvons constater à ce jour **qu'aucune** des revendications portées par l'intersyndicale et l'AD-Pa n'est satisfaite.

- **Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;**
- **Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;**
- **Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;**
- **Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;**

Forts de ce constat, l'intersyndicale avec le soutien de l'AD-PA appelle à la grève et l'action partout en France et dans les outre mers le 15 mars 2018.

Elle appelle à l'extension et au durcissement de la mobilisation jusqu'à satisfaction de ces revendications légitimes.

A Paris, le rassemblement aura lieu

le 15 Mars 2018

à 13 heures

devant le Ministère des solidarités et de la santé.

L'intersyndicale Etablissements et Aides à Domicile au service des personnes âgées.

Paris le 9/03/2018